



**AVEYRON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°12-2022-146

PUBLIÉ LE 12 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

## DDFIP /

12-2022-09-01-00022 - Délégations de signature Service de Gestion Comptable de Decazeville. (2 pages)	Page 3
12-2022-09-01-00023 - Délégations générales Service de Gestion Comptable de Decazeville. (1 page)	Page 6
12-2022-09-01-00024 - Délégations spéciales Service de Gestion Comptable de Decazeville. (3 pages)	Page 8

DDFIP

12-2022-09-01-00022

Délégations de signature Service de Gestion  
Comptable de Decazeville.

Decazeville, 01/09/2022

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE DECAZEVILLE  
**SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DECAZEVILLE**

58 rue Cayrade  
BP 358

**12300 DECAZEVILLE**

Mèl :

[sgc.decazeville@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.decazeville@dgfip.finances.gouv.fr)

☎ 05 65 43 02 01

☎ 05 65 43 24 70

Le comptable, Responsable du service de  
gestion comptable de DECAZEVILLE  
à

Madame la Directrice des Finances  
Publiques de l'AVEYRON

**DELEGATION DE SIGNATURE  
DU RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DECAZEVILLE**

Le comptable, responsable du service de gestion comptable de DECAZEVILLE

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

**Arrête :**

**Article 1er Adjoints.**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 18 mois et porter sur une somme supérieure à 6 000 € ;

b) les avis de mise en recouvrement ;

c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

d) tous actes d'administration et de gestion du service.

Aux agents des finances publiques désignés ci-après :

Prénom et Nom	Grade
Noël GUILLEMIN	<i>Inspecteur Divisionnaire</i>
Mylène PITON	<i>Inspectrice</i>

**Article 2 Autres agents.**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents des finances publiques désignés ci-après :

Prénom et Nom	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
Richard PONS Séverine GARIN Emeline MERCADIER Michelle FRANKOWSKI Pierre LAPORTE Florian LOUSTALNEAU Arnaud MOUGIN Mireille VIGUIE	<i>Contrôleur</i>	<i>Sans objet</i>	<i>12 mois</i>	<i>3.000 €</i>
Hélène VERNHET Laura DEBENE Laetitia BRUNI	<i>Agent administratif</i>	<i>Sans objet</i>	<i>12 mois</i>	<i>3.000 €</i>

**Article 3 Publication.**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'AVEYRON.

*A DECAZEVILLE, le 1er septembre 2022*

Le comptable, responsable du service de gestion comptable, *Lionel GUERY*

*Signé*

DDFIP

12-2022-09-01-00023

Délégations générales Service de Gestion  
Comptable de Decazeville.

Decazeville, le 01/09/2022

Le comptable,  
Responsable du service de gestion  
comptable de DECAZEVILLE

à

Madame la Directrice des Finances  
Publiques  
de l'AVEYRON

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUE**  
**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE DECAZEVILLE**  
**SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DECAZEVILLE**

58 rue Cayrade  
BP 358  
12300 DECAZEVILLE

Mèl :  
sgc.decazeville@dgfip.finances.gouv.fr

☎ 05 65 43 02 01

## I – DELEGATIONS GENERALES

### Signatures et paraphes

<b>Noël GUILLEMIN</b>	Mr Noël GUILLEMIN, Mme Mylène PITON Reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seul et concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en particulier les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.
<b>Mylène PITON</b>	
<b>Richard PONS</b>	Mr Richard PONS, Mr Pierre LAPORTE Mr Florian LOUSTALNEAU Mme Michèle FRANKOWSKI Mr Arnaud MOUGIN Reçoivent les mêmes pouvoirs, en particulier celui de signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de moi-même, de celui de Noël GUILLEMIN ou Mylène PITON sans toutefois que l'absence ou l'empêchement soit opposable aux tiers
<b>Pierre LAPORTE</b>	
<b>Florian LOUSTALNEAU</b>	
<b>Michèle FRANKOWSKI</b>	
<b>Arnaud MOUGIN</b>	

Vous trouverez, ci-dessus, en regard de leur nom, un spécimen de la signature et du paraphe de chacun de mes mandataires.

**Lionel GUERY**

*Signé*

DDFIP

12-2022-09-01-00024

Délégations spéciales Service de Gestion  
Comptable de Decazeville.



Decazeville, 01/09/2022

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE DECAZEVILLE  
**SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DECAZEVILLE**  
58 rue Cayrade  
BP 358  
**12300 DECAZEVILLE**

Le comptable, Responsable du service de  
gestion comptable de DECAZEVILLE  
à

Madame la Directrice des Finances  
Publiques de l'AVEYRON

Mèl :  
sgc.decazeville@dgfip.finances.gouv.fr  
☎ 05 65 43 02 01  
☎ 05 65 43 24 70

## II – DELEGATIONS SPECIALES

### A- CAISSE – COURRIER

Signatures et paraphe

VIGUIE Mireille	Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément : - de signer les déclarations de recettes et quittances P1E ; - de me représenter auprès de la Poste (accusés de réception, réception et remise du courrier).  - VIGUIE Mireille - GARIN Séverine - MERCADIER Emeline - DEBENE Laura - BRUNI Laetitia - VERNHET Hélène
GARIN Séverine	
MERCADIER Emeline	
DEBENE Laura	
BRUNI Laetitia	
VERNHET Hélène	

## B- COMPTABILITE

### Signatures et paraphes

VIGUIE Mireille	Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément : - de signer les documents comptables à transmettre à la Direction Départementale des Finances Publiques  - VIGUIE Mireille - GARIN Séverine - MERCADIER Emeline;
GARIN Séverine	
MERCADIER Emeline	

## C – RECOUVREMENT DES PRODUITS DU SECTEUR PUBLIC LOCAL

### Signatures et paraphes

VIGUIE Mireille	Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément : - de signer des délais de paiement (dans le respect des procédures) ; - de signer les demandes de renseignements ; - de signer les actes de poursuites : mise en demeure, saisies ; - de signer les bordereaux d'envoi et accusés réception ;  - VIGUIE Mireille - GARIN Séverine - MERCADIER Emeline - DEBENE Laura - BRUNI Laetitia - VERNHET Hélène
GARIN Séverine	
MERCADIER Emeline	
DEBENE Laura	
BRUNI Laetitia	
VERNHET Hélène	

ALVES Marie	Reçoit pouvoir, avec faculté d’agir séparément, pour le SMAEP de Montbazens (budget principal et budgets annexes) - de signer des délais de paiement (dans le respect des procédures) ; - de signer les demandes de renseignements ; - de signer les actes de poursuites : mise en demeure, saisies ; - de signer les bordereaux d’envoi et accusés réception ;
-------------	---

## D – COLLECTIVITES LOCALES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

### Signatures et paraphes

VIGUIE Mireille	Reçoivent pouvoir, avec faculté d’agir séparément : - de signer les rejets de mandats et de titres de recettes ; - de signer les P503 ; - de signer les bordereaux d’envoi et les accusés de réception.  <ul style="list-style-type: none"> <li>• VIGUIE Mireille</li> <li>• GARIN Séverine</li> <li>• MERCADIER Emeline</li> <li>• DEBENE Laura</li> <li>• BRUNI Laetitia</li> <li>• VERNHET Hélène</li> </ul>
GARIN Séverine	
MERCADIER Emeline	
BRUNI Laetitia	
DEBENE Laura	
VERNHET Hélène	

Vous trouverez, ci-dessus, en regard de leur nom, un spécimen de la signature et du paraphe de chacun de mes mandataires.

Lionel GUERY

*Signé*